FO
AIRBUS
Paris-Le Bourget

Mr Bonnaire Philippe
Secrétaire de la section syndicale
FO Airbus Paris-Le-Bourget
1 place du général Valérie André
93440 Dugny

Madame Omarini
Drh Airbus Helicopters
1 place du Général Valérie André
93440 Dugny

Objet: Sécurité du parking

Madame Omarini,

Au nom de notre organisation syndicale FO, je souhaite attirer votre attention sur deux nouveaux incidents:

- **Le jeudi 11 septembre 2025:** L'un de nos collègues apprentis a été victime du vol de sa trottinette électrique sur le parking de notre établissement.
- **Le Mardi 16 septembre 2025:** Suite à une nouvelle intrusion sur le parking de l'établissement, une tentative de vol à été déjouée par notre service de sécurité.

Pour rappel, ce n'est pas la première fois que nous vous alertons sur de tels incidents. En effet, des vols et incivilités ont été signalés à plusieurs reprises par le passé, suscitant à chaque fois une profonde inquiétude parmi les salariés.

Nous avons d'ailleurs été très surpris de constater, en juillet 2025, la disparition totale du poste de garde à l'entrée du parking, sans qu'à aucun moment les partenaires sociaux n'aient été informés. Cette suppression est d'autant plus regrettable qu'elle a immédiatement fragilisée la sécurité des biens et des salariés.

Ce n'est qu'avec la mise en place d'un poste de garde et d'un filtrage à l'entrée du parking que ces incidents avaient totalement cessés, redonnant un véritable sentiment de sécurité au personnel.

Aujourd'hui, force est de constater que la suppression de ce dispositif entraîne non seulement un risque accru pour les biens, mais fait également craindre pour l'intégrité physique des salariés, ce qui n'est absolument pas acceptable au sein de notre établissement.

En conséquence, dans l'attente de l'achèvement des travaux de sécurisation, nous revendiquons expressément le rétablissement d'un poste de garde à l'entrée du parking.

D'autre part, le parking moto étant déjà fortement utilisé, nous demandons la création d'un espace sécurisé et de taille suffisante dédié exclusivement au stationnement des trottinettes, vélos et autres engins de mobilité urbaine.

En effet, l'offre Airbus permettant aux salariés de louer un vélo pour leurs trajets domicile-travail, devrait entraîner très rapidement, une augmentation significative du nombre de cyclistes. Ceci impose de prévoir un dispositif garantissant à chaque utilisateur de pouvoir stationner dans des conditions de sécurité adaptées.

Ces mesures contribueront non seulement à la sécurité des salariés, mais également à encourager des modes de transport conformes aux recommandations de lutte contre le réchauffement climatique.

Nous espérons que ces propositions retiendront toute votre attention et restons à votre disposition pour en discuter.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le 17 septembre 2025

PS: Ce courrier sera diffusé au personnel.